

Téléconférence sur les résultats du T1 2026

Le 7 mai 2026

Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur l'orientation pour 2026 de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires); la capacité approximative en mégawatts des centres de données d'IA que BCE prévoit développer au Canada; le nombre cible d'emplacements avec accès au réseau de fibre de Ziplly Fiber qui devrait être atteint d'ici 2028; l'expansion de la zone de couverture de la fibre de Ziplly Fiber en 2026 et l'effet attendu sur les activités de Ziplly Fiber et la croissance du nombre d'abonnés à ses services; l'amélioration prévue du ratio de levier financier net de BCE à la clôture de la cession des services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité inc.; le ratio de levier financier net cible de BCE attendu d'ici la fin de 2027; l'accent mis par BCE sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer les priorités stratégiques; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs et les lectrices contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel 2025 de BCE daté du 5 mars 2026, mis à jour dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 daté du 6 mai 2026, et au communiqué de presse de BCE daté du 7 mai 2026 annonçant ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2026, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à sedarplus.ca) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à sec.gov) et disponibles sur le site Web de BCE, à BCE.ca. Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes au 7 mai 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du premier trimestre et progrès sur les priorités stratégiques

Être axé sur le client

- Expansion des services Internet contractuels en Ontario, augmentation de la certitude quant aux prix et de la transparence pour les clients
- Poursuite de la croissance du service de télé sans récepteur et expansion de l'accès à l'expérience intégrale du service Télé Fibe sur les appareils que les clients possèdent déjà
- Lancement intégral de l'assistant vocal virtuel des marques Bell, Virgin Plus et Lucky Mobile

Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil

- Croissance continue générée par la fibre optique, avec 50 000 ajouts nets d'abonnés
- Total des produits tirés des services Internet en hausse de 15 % a/a
- Part importante des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles liée à la marque de premier ordre de Bell
- Hausse a/a de 26 000 ajouts nets d'abonnés des services vidéo¹⁾ découlant de l'adoption solide des forfaits de diffusion en continu
- Dynamisme soutenu pour l'intensité des produits alimenté par la fibre optique et par l'adoption plus généralisée des abonnements aux services de contenu

¹⁾ Le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a mis à jour la définition d'un abonné des services de télé sur protocole Internet (télé IP) pour inclure les abonnés aux forfaits regroupant différents services de diffusion en continu, qui sont présentés au moyen d'une nouvelle mesure des abonnés aux services vidéo. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison.

Faits saillants du premier trimestre et progrès sur les priorités stratégiques (suite)

Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises

- Développement de l'IA au Canada
 - Centre de données spécialisé dans l'IA en Saskatchewan pouvant fournir une capacité de 300 MW faisant déjà entièrement l'objet de contrat, dont une part importante est dédiée à une infrastructure souveraine de calcul pour l'IA
 - Lancement du centre de données pour l'IA à Merritt, en C.-B.
 - Élargissement des partenariats stratégiques pour un écosystème d'IA souveraine avec Coveo, Hypertec, SAP Canada et Celestica
- Hausse de 9,7 % des produits de Bell Marchés Affaires entraînée par la croissance de 113 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA¹⁾

Devenir un leader du contenu et des médias numériques

- Clientèle d'abonnés de Crave atteignant 4,74 millions, en hausse de 25 %
- Renforcement de la position de chef de file dans le contenu de sports à long terme grâce à la prolongation de l'entente des droits médiatiques avec les Sénateurs d'Ottawa, les Canadiens de Montréal et les Jets de Winnipeg, et nouvellement diffuseur des parties du Toronto Tempo et de la WNBA au Canada
- Augmentation de la monétisation du contenu original au moyen de ventes internationales (Rivalité passionnée et Yaga, une nouvelle série originale de Crave)

¹⁾ Les produits d'exploitation de Bell Marchés Affaires comprennent les produits d'exploitation tirés des produits et des services sur fil et sans fil générés par la vente de services de communications et de solutions propulsées par l'IA à de grandes et moyennes entreprises clientes de détail. Les produits tirés des communications comprennent les services de connectivité de base, dont les services de réseau sans fil, Internet, voix et données vendus directement à la clientèle d'affaires, ainsi que les services infonuagiques évolués, comme les services de centres de contact (CCaaS) et les communications unifiées en tant que service (UCaaS). Les produits liés aux solutions propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

Réseau d'IA tissé de Bell : progression du déploiement dans l'ensemble du Canada

Mission Flats / Kamloops, C.-B.



- ✓ Entrée en service en juin 2025
- ✓ Avec technologie d'inférence d'IA de Groq

Sherwood, Saskatchewan



- ✓ Entente de développement approuvée
- ✓ Planification de la construction terminée
- ✓ Sur la bonne voie pour la première étape au premier semestre de 2027

Deux centres de données opérationnels en C.-B., une installation de 300 MW en cours d'aménagement en Saskatchewan et une capacité potentielle d'environ 800 MW à l'échelle du Canada

Atteinte des mesures présentées lors de la Journée des investisseurs

Nouveaux abonnés de la marque Bell



Intensité des produits



Part de marché des services Internet par fibre



Produits tirés des solutions propulsées par l'IA



Abonnés de Crave



Expansion de la fibre optique aux États-Unis



Mise en œuvre rigoureuse des principales mesures présentées lors de la Journée des investisseurs

Résultats financiers et d'exploitation

Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T1 26	A/A
Produits des activités ordinaires	6 168	4,0 %
Tirés des services	5 350	3,4 %
Tirés des produits	818	7,9 %
BAIIA ajusté¹⁾	2 631	2,9 %
Marge ²⁾	42,7 %	(0,4) pt
Bénéfice net	667	(2,3) %
BPA établi selon les normes	0,66	(2,9) %
BPA ajusté¹⁾	0,63	(8,7) %
Dépenses d'investissement	841	(15,4) %
Intensité du capital ³⁾	13,6 %	(1,3) pt
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 149	(26,9) %
Flux de trésorerie disponibles (FTD)¹⁾	804	0,8 %

- Croissance des produits de 4,0 % a/a attribuable aux apports de Ziplly Fiber et de Bell Marchés Affaires
- Hausse de 2,9 % du BAIIA ajusté liée à Ziplly Fiber et à l'effet de l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits
- Diminution du bénéfice net et du BPA établi selon les normes de 2,3 % et de 2,9 %, respectivement, en raison de la baisse des autres produits
- Baisse du BPA ajusté de 8,7 % a/a en raison d'une hausse des charges d'amortissement et d'intérêts, tel que prévu dans les hypothèses sous-tendant les prévisions pour 2026
- Baisse a/a des dépenses d'investissement au Canada
 - Hausse de 15,4 % des dépenses d'investissement totales reflétant Ziplly Fiber et le Réseau d'IA tissé de Bell
- Hausse des FTD de 0,8 % a/a, qui ont atteint 804 M\$ au T1

¹⁾ Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Total des mesures sectorielles*, *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

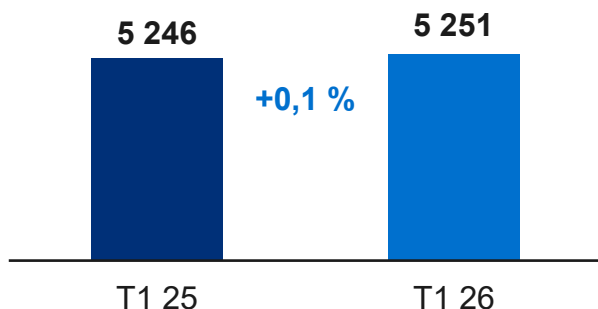
²⁾ La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

³⁾ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

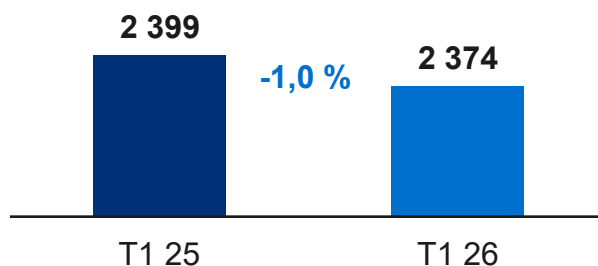
Solide performance financière au T1

Bell Services de communications et de technologies – Canada

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAIIA ajusté (en millions \$)



Faits saillants opérationnels du T1

- 16 947 ajouts nets d'abonnés des services de téléphonie mobile postpayés par rapport à 9 598 pertes nettes au T1 25 – ajouts nets importants liés à la marque de premier ordre de Bell
- Baisse de 0,8 % du RMU¹⁾, ce qui est semblable à la baisse au T4
- 42 750 ajouts nets des services FTTH²⁾ résidentiels
 - 13 919 ajouts nets, au total, des services Internet²⁾, en hausse par rapport à 3 744 au T1 25
- 10 103 ajouts nets des services vidéo par rapport à 15 971 pertes nettes au T1 25
 - Adoption solide des forfaits de diffusion en continu

Résultats financiers du T1

- Hausse de 9,7 % des produits de Bell Marchés Affaires grâce à la croissance de 113 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA, ce qui reflète la forte demande pour Ateko, Bell Cyber et le Réseau d'IA tissé de Bell
 - Lancement d'un deuxième centre de données pour l'IA à Merritt, en C.-B., en mars
- Baisse de 0,6 % des produits tirés des services sans fil comparativement à une baisse de 0,8 % au T1 25
- Baisse de 6,3 % des produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil découlant de la diminution des ventes de téléphones mobiles au T1, car l'activité du marché s'est orientée vers les offres permettant aux abonnés d'apporter leur propre appareil
- Baisse du BAIIA ajusté de 1,0 % a/a

La croissance positive des produits rend compte de l'essor des solutions alimentées par l'IA

¹⁾ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour notre mesure du nombre d'abonnés des services Internet pour inclure les abonnés des services de gros en raison de l'incidence sur nos activités de la récente décision du CRTC rendant obligatoire l'établissement d'un service d'accès haute vitesse de gros groupé sur les installations utilisant la technologie de réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP). Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison. Nous avons également étoffé les informations fournies en présentant le nombre d'abonnés et les activations nettes de façon distincte pour les services FTTH résidentiels. Les abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés des services Internet haute vitesse.

Bell Services de communications et de technologies – États-Unis

T1 26

Résultats financiers

Produits des activités ordinaires (en millions \$)	234
BAIIA ajusté (en millions \$) Marge	102 43,6 %

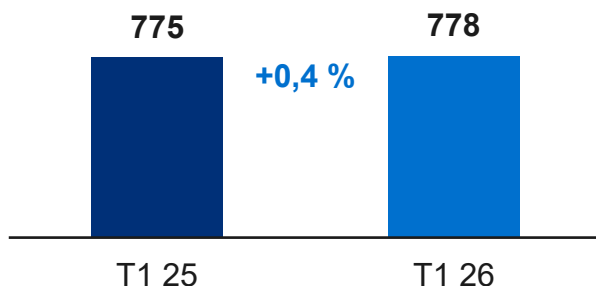
Données sur les abonnés

Ajouts nets des services FTTH résidentiels (en milliers)	6,8
Total des ajouts nets des services Internet (en milliers)	3,9
Abonnés des services FTTH résidentiels (en milliers)	369
Total des abonnés des services Internet (en milliers)	439

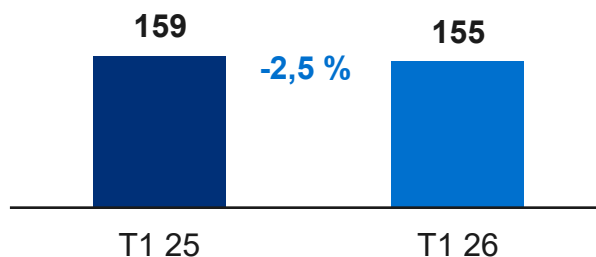
- Performance financière conforme aux attentes
- Croissance des produits stimulée par l'expansion continue de la zone de couverture du réseau de fibre et par les taux de pénétration élevés
- Marge du BAIIA ajusté de 43,6 %, appuyée par la gestion rigoureuse et constante des coûts
- Hausse de 7 % a/a des abonnés des services de la fibre optique
 - Tendances des taux de pénétration conformes au rendement historique dans l'ensemble des nouvelles cohortes
- Total d'environ 3 millions d'emplacements avec accès à la fibre optique prévu d'ici 2028

Accélération prévue de l'élan opérationnel et du dynamisme lié aux abonnés à mesure que les activités de déploiement de Ziplly Fiber augmenteront au cours de 2026

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAIIA ajusté (en millions \$)



Faits saillants opérationnels du T1

- Produits liés au contenu numérique¹⁾ en hausse de 8 % a/a
- 4,74 millions d'abonnés de Crave, soit une hausse de 25 % a/a
 - Hausse de 59 % des abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs
 - Nombre d'heures de visionnement le plus élevé pour un trimestre dans l'histoire de Crave
- RDS et TSN : les réseaux sportifs les plus importants²⁾
 - RDS : première chaîne de télé spécialisée en français autre que de nouvelles
 - TSN : principale chaîne de télé spécialisée

Résultats financiers du T1

- Augmentation des produits tirés des frais d'abonnement de 11,8 % en raison de la forte croissance de Crave et de la diffusion en continu directement aux consommateurs de programmation sportive et de l'ajustement rétroactif des produits tirés des EDR
- Produits tirés de la publicité en baisse de 12,8 % par suite du recul a/a de la demande de services de publicité traditionnelle et de la cession de stations de radio
 - Produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo³⁾ numérique en hausse de 32 % a/a
- Baisse de 2,5 % a/a du BAIIA ajusté
 - Croissance de 1,1 % des coûts d'exploitation, qui témoigne des hausses continues des prix contractuels pour le contenu

Dynamisme solide du service de diffusion en continu Crave et de la publicité liée aux services de vidéo numérique

¹⁾ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

²⁾ Numeris, personnes âgées de 2 ans et plus, adultes de 25 à 54 ans, T1 2026, données définitives. RDS : Québec francophone – classement parmi les chaînes francophones de sports, spécialisées et payantes (excluant les chaînes de nouvelles), TSN : total pour le Canada.

³⁾ Les produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique s'entendent des produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles et les applications sur les téléviseurs connectés.

Situation financière et de trésorerie

Liquidités disponibles¹⁾

4,3 G\$
dont 1 367 M\$ en trésorerie

*Au 31 mars 2026

Ratio de levier financier net¹⁾

~3,8 fois

*Au 31 mars 2026

Ratio de solvabilité²⁾

~123 %

*Total des régimes PD de BCE au 31 mars 2026

- Liquidités disponibles totales de 4,3 G\$ à la fin du T1
 - Placement auprès du public de titres d'emprunt de 750 M\$ terminé le 30 mars
- Excédent de solvabilité des régimes de retraite PD de 4,5 G\$
 - Ratio de solvabilité bien supérieur à 105 %
- Ratio de levier financier net d'environ 3,8 fois à la fin du T1
 - Placement de titres d'emprunt hybrides totalisant 1,5 G\$ qui bénéficient d'un traitement en fonds propres à hauteur de 50 % de la part des agences de notation
 - Paiement d'un montant de 542 M\$ en impôt en trésorerie à la vente de MLSE au T1
 - Entente visant la vente des services de réseaux de radio mobile terrestre pour un montant de 675 M\$. À la clôture, le ratio de levier financier net s'est amélioré d'environ 0,04 fois
- En voie d'atteindre un ratio de levier financier net cible de 3,5 fois d'ici la fin de 2027

¹⁾ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections Mesures financières non conformes aux PCGR et Mesures de gestion du capital de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

²⁾ Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension et à son règlement connexe* (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

Nous mettons continuellement l'accent sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer nos priorités stratégiques

Objectifs financiers pour 2026

BCE	Orientation au 5 février	Orientation au 16 mars ¹⁾
Croissance des produits	1 % à 5 %	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	0 % à 4 %	0 % à 4 %
Intensité du capital²⁾	<15 %	~20 % (dépenses d'investissement supplémentaires de ~1,3 G\$)
Croissance du BPA ajusté³⁾	(11) % à (5) %	(11) % à (5) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles⁴⁾	4 % à 10 % 3 300 M\$ à 3 500 M\$	(34) % à (28) % 2 100 M\$ à 2 300 M\$
Dividende annualisé sur actions ordinaires	1,75 \$	1,75 \$

¹⁾ Mise à jour de l'orientation le 16 mars 2026 pour tenir compte de l'incidence financière prévue du centre de données d'IA en Saskatchewan. Les fourchettes prévisionnelles ci-dessus ne subissent pas d'effet de la cession en cours de Northwestel.

²⁾ Pour 2026, nous anticipons une augmentation des dépenses d'investissement de 1,3 G\$ par rapport à 2025 en raison du développement du centre de données d'IA en Saskatchewan, ce qui entraînera une hausse du ratio d'intensité du capital.

³⁾ Pour 2026, nous anticipons une baisse du BPA ajusté en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts et de la diminution des ajustements fiscaux.

⁴⁾ Pour 2026, nous anticipons que l'augmentation des dépenses d'investissement liée au développement du centre de données d'IA en Saskatchewan entraînera une baisse des flux de trésorerie disponibles.

Mise à jour de l'orientation financière le 16 mars uniquement pour tenir compte de l'incidence financière prévue du centre de données d'IA en Saskatchewan

Annexe

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS® de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans cette présentation si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté* du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 (disponible sur SEDAR+, à sedarplus.ca, et sur EDGAR, à sec.gov), qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles* du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Au T1 2026, nous avons mis à jour notre définition des flux de trésorerie disponibles afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles présentés précédemment. Nous excluons cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires* du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dettes nettes

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette* du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Ratios non conformes aux PCGR

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Reportez-vous à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté* du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

Total des mesures sectorielles

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Reportez-vous à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté* du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures de gestion du capital

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.